



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

insertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 35144

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur le conventionnement des associations gestionnaires des CAP emploi avec l'AGEFIPH pour 2004. Ces associations gestionnaires s'inquiètent que la concertation menée au second trimestre 2003 en vue de la préparation du texte de la convention pour 2004 n'ait pas été prise en compte. Le texte proposé présente un risque grave de dégradation du service apporté par les associations gestionnaires aux personnes handicapées et aux entreprises, dans le cadre de leur mission de lutte contre l'exclusion professionnelle. En conséquence, il lui demande ses intentions quant à une nouvelle concertation.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35144

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2004, page 1713

Question retirée le : 27 avril 2004 (Fin de mandat)